

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 01 février 2017 à 20h00**

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 25 janvier 2017

PRÉSENTS : DARETS Benoît, LOPEZ Pierre, BEGARDES Pascale, FAUTHOUX Claudine, AUDAP Isabelle, DESSARPS Philippe, AUBERT Laure, MESLAGE Éric, DARDY Nathalie, LAFITTE Lucie, LIBIER Alain, LARD Hervé, GAYON Christine, TEIXEIRA Frédéric.

EXCUSÉ : DESTTRIBATS Jean-Michel

Secrétaire de séance : M. MESLAGE Éric

Ouverture de la séance à 20h00
.....

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du mercredi 14 décembre 2016.

Toutes les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité

Délibération n° 01 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SERVICE D'AIDE AU CLASSEMENT D'ARCHIVES DU CDG 40.

M. le Maire expose qu'il paraît nécessaire d'avoir recours au service d'aide au classement des archives du CDG 40 afin de classer et mettre en ordre les archives communales, comme il avait été évoqué au dernier Conseil Municipal.

Une convention avec le CDG 40 a donc été signée, le montant de ces prestations s'élève à 10 080€, et s'échelonne sur 3 exercices budgétaires.

Cette intervention aura lieu courant 2019.

Délibération n° 02 : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE REHABILITATION BERNES ET DEMANDE DE DETR

M. le Maire indique, que suite à l'arrêté en date du 29 septembre 2016 accordant le permis de construire pour la réhabilitation de la maison dit Bernes,

Une estimation prévisionnelle d'un montant total de travaux de 322 900€, a été réalisée par M. LAFARGUE Jean-Pierre, SCP LAFARGUE- LAPASSADE, à SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Le plan de financement établi est le suivant :

- 50 000€ de fonds propres,
- 16 000 € de subvention Communauté de Communes MACS,
- 19 800€ de subvention DETR,
- 237 100€ d'emprunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le plan de financement ci-dessus, et de solliciter, pour ces travaux, l'attribution d'une subvention au titre de la DETR.

✓ **Divers**

- Proposition de la Caisse d'Épargne pour rachat de crédits.

M. le Maire expose la proposition de rachat de la dette communale reçue de la Caisse d'Épargne. Il précise qu'elle permet d'avoir des diminutions des annuités jusqu'en 2025. Malgré les possibilités d'emprunts qui se dégagent dans un premier temps, l'étalement de la dette et les pénalités de rachats, font que la commune se retrouve engagée jusqu'en 2032 alors qu'en l'état actuel des choses un désendettement s'amorce en 2026.

Aux vus des débats il est décidé de demander un rendez-vous en Mairie à la Caisse d'Épargne pour négociations.

- Point sur le Compte Administratif 2016
- Point sur les projets de travaux 2017
- Demande de la Médiathèque

M. le Maire indique que l'équipe de la Médiathèque l'a sollicité pour envisager l'embauche d'un emploi aidé.

Cela permettrait :

- D'avoir des horaires d'ouvertures plus étendues
- Une prise en charge différente et plus intéressante des classes de l'école
- Une meilleure préparation des animations
- Une gestion administrative plus rigoureuse

Pour l'embauche d'une personne en CUI ou en CAE l'association peut bénéficier d'une aide de l'état de 80%. Le reste à charge avoisinerait les 3 700€ par an pour un contrat de 20 heures.

M. le Maire précise qu'il doit se rapprocher du Conseil Départemental pour savoir s'il existe une aide complémentaire.

Il est demandé si il est envisageable de partager le reste à charge entre la Mairie et l'association, M. le Maire répond que l'association ne dispose pas de gros moyens mais qu'il est possible de baisser un peu la subvention communale si on faisait le choix de prendre un contrat aidé.

Il serait intéressant de voir si cet emploi pourrait être mutualisé avec une autre association.

Le Conseil Municipal redébattera de ce sujet lors du prochain conseil.

- DPU

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été destinataire d'un courrier du Tribunal de Grande Instance de Dax l'informant d'une vente sur saisie d'une propriété bâtie sise sur la commune cadastrée section AB numéro 136-137-138-139-140-141 pour une surface totale de 1 ha 37 a 84 ca.

Le Conseil Municipal est favorable afin d'informer le tribunal que la Commune est susceptible d'exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

M. le Maire se rapprochera du Tribunal pour la marche à suivre.

- Aménagement Place Publique

- Déplacement des containers Sitcom

M. le Maire rappelle que suite à un accident mortel survenu lors d'une tournée de ramassage des ordures ménagères le SITCOM est contraint de déplacer les points de collectes jugés dangereux.

M. Libier et M. le Maire ont rencontré le responsable de la collecte sur la commune et proposent un certain nombre de changements.

M. le Maire précise qu'il faudra bien communiquer sur ces déplacements car ils risquent d'être mal vécus par les usagers.

Deux points restent en suspens, la commune doit faire la demande à un propriétaire pour implanter les conteneurs

- Demande de subvention Collège Capbreton,
- Comptage Sécurité Routière RD54

✓ **Porté à connaissance**

Tour des commissions

Emploi saisonnier

Cost pérennité ZA La Haurie

Méthanisation Bénesse-Maremne

ZAE

Le Ferré

Remerciements

Séance levée à 23h30

Saubrigues, le 17 février 2017